

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Guyane Conseil Régional 2014-2020
Version	2019.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	28 sept. 2020

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a	23
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c	26
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e	31
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6a	33
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6b	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d	37
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6e	39
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9a	41
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 10a	43
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii.....	45
1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ	46
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iii	47
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7	49
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12a	50
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12b	52
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12c	54
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10.....	56
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10	57
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9	58
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	60
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	61
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	63
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	63
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	64

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	65
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif	
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	67
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	68
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	71
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	75
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	76
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE.....	77
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	79
10.1. Grands projets.....	79
10.2. Plans d'action communs.....	83
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	86
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	86
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	87
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	87
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	87
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	87
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013.....	88
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	88
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication.....	90
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	91
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	92
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel.....	92
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds.....	92
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales.....	92
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes.....	92
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	93
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	93

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	94
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement)	95
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	96
Documents.....	97
Résultats de la dernière validation	98

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Malgré un démarrage tardif du programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020, le niveau de programmation et de certification est très satisfaisant en 2019. Au 31 décembre 2019, la programmation s'élève à 531 940 378.71 € en CT, soit 80.93 % de la maquette en CT. Ce sont 280 dossiers qui ont été programmés, entre 2014 et 2019.

De plus, 65 094 669.85 € de FEDER ont été payés aux bénéficiaires depuis le début de la programmation. Le montant payé sur l'année 2019 s'élève à 17 991 441.15 €.

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) a respecté le profil de consommation de ses crédits puisqu'elle a dépassé largement, à la fin de l'exercice 2019, le seuil de dégageement imposé.

Au regard du volume important de crédits à certifier en 2019, un véritable plan d'accompagnement a été mis en place dès janvier 2019 pour certifier de la manière la plus optimale possible l'ensemble des fonds et éviter toute perte de crédits.

Ainsi, plusieurs actions très concrètes ont été mises en œuvre par l'autorité de gestion pour respecter les principales échéances imposées par les règlements européens :

- **La modification du PO FEDER-FSE dans le cadre de l'exercice de la performance,**
- **L'organisation de 8 comités régionaux de programmation des aides et d'1 comité régional de suivi des fonds européens,**
- **L'organisation de réunions de travail régulières avec les services instructeurs,** permettant de suivre l'avancement des programmes et d'identifier les difficultés rencontrées par les services instructeurs et/ou les maîtres d'ouvrages pour la mise en œuvre des opérations,
- **Le renforcement de tableau de suivi en complément des tableaux « état d'avancement » déjà existants,**
- **La mise en œuvre d'un groupe de travail programmation-certification (*réunions de priorisation*) en vue :** de la réduction des délais de programmation, de notification et d'engagement juridique des dossiers sélectionnés, tant pour la programmation initiale que pour les modifications apportées aux opérations. L'objectif est d'accélérer le versement des aides et donc la remontée des certifications,
- **La réalisation d'un appel de fonds intermédiaire au mois d'octobre** d'un montant de **5 523 571.83€** de dépenses nouvelles certifiées correspondant à 14 CSF pour le FEDER, **permettant**

ainsi d'anticiper la fin de l'exercice 2019 et d'éviter l'engorgement de certifications.

Ces outils d'animation et de pilotage ont permis à la CTG de mobiliser l'ensemble des axes du programme, au 31/12/2019 à savoir :

280 dossiers sont programmés au 31 décembre 2019 sur l'ensemble du programme, principalement pour les axes 1, 4 et 8. Les bénéficiaires sont principalement les porteurs privés qui représentent 80% du montant UE programmé, les 20% restant relevant de porteurs publics. Le montant moyen des dossiers est de 2,3 millions d'euros en coût total et de 921 000 euros en coût UE avec de fortes disparités selon les axes.

- **L'AXE 1**, 112 dossiers sont programmés au 31/12/2019 (soit 61.44% de FEDER programmé).

Pour l'OS1, 21 projets ont été programmés ; pour l'OS 2, 18 dossiers sont programmés et pour l'OS 3, 73 projets ont été programmés.

Depuis le début de la programmation, 17 APP/AMI ont été lancés (dont 1 AAP en 2019 => Innovation Technologique et Sociale en Guyane pour une enveloppe de 2M€ et 17 dossiers déposés/10 dossiers retenus pour une enveloppe de 2 128 007€).

- **L'AXE 2**, le démarrage de la programmation sur cet axe a été très tardif, ce qui donne lieu à un retard avéré dans le domaine du numérique. 6 projets sont programmés au 31/12/2019 (soit un taux FEDER programmé de 36.79 %)
- **L'AXE 3**, est fortement axé sur le Grand Projet de Transport Commun en Site Propre (TCSP), qui est encore en phase d'étude, bénéficiant notamment de l'appui du dispositif JASPERS. Le budget attendu pour ce dossier est supérieur à 40 millions d'euros en coût UE sur 2014-2020 et 2021-2027. Sur l'OS6 issu de l'axe 3, 2 appels à projets ont été lancés au courant de l'année 2018 : Développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation et Eclairage performant pour une enveloppe globale UE de 4 500 000€. Sur la base d'une vingtaine de dossiers déposés au titre de ces 2 appels à projets, 19 dossiers ont été retenus pour une enveloppe globale UE de 4 537 148€.
- **L'AXE 4**, Les nombreux dossiers instruits dans les domaines de l'eau, l'assainissement et des infrastructures visent à répondre aux besoins importants des collectivités, qui sont sous-équipées, sur ces services de base.

Sur l'axe 4, le montant moyen des projets est de 2.5 millions d'euros dont 953 000 € de FEDER. Le volume financier des projets s'explique principalement par le caractère structurel et l'importance des travaux de type BTP nécessaires au déploiement des projets de cet axe. (soit un taux FEDER programmé de 70,73 %)

- **L'AXE 5**, 5 dossiers programmés au 31/12/2019 pour un CT de 14 762 147.76 € et de 9 851 510.55 € en UE. (Taux FEDER programmé 98,52 %).
- **L'AXE 6**, 13 opérations programmées au 31/12/2019 pour CT de 62 210 320,18 € et de 28 048 771,00 € en montant UE. (Taux FEDER programmé 93.50 %).
- **L'AXE 7**, aucune opération programmée en 2019. Il y a 8 projets programmés au 31 décembre 2019 pour un montant de 36 738 222,07 € en UE. (taux FSE programmé 71.66 %).
- **L'AXE 8**, 5 opérations ont été programmées en 2019. La programmation de l'axe 8 a débuté en fin d'année 2015.

La quasi-totalité des 77 dossiers programmés relève principalement de l'aide au fret (OS16) : ces dossiers concernent l'importation de produits entrant dans un circuit de fabrication en Guyane (produits liés à l'agro-alimentaire ou au BTP par exemple). Quant à l'OS 15, le financement des aéroports et autres investissements en matière de désenclavement, tel que prévu par le programme, est acté dans le Programme Pluri annuel d'Investissement de la CTG (adopté courant 2016).

Le montant total des projets de l'axe est de 80 784 397,36 € pour 40 387 852,49 € de FEDER.

Au 31 décembre 2019, le montant de certification est de 24 350 841,20 €.

Aucun instrument d'ingénierie financière n'a été programmé au 31 décembre 2019. Cependant 1 marché public devrait être lancé en 2020 pour sélectionner des intermédiaires financiers pour l'attribution de prêt d'honneur à taux zéro à des porteurs de projets.

- **L'AXE 9**

Au 31/12/2019, la totalité de la maquette FEDER a été surprogrammée à hauteur de 100,7%, soit 11 884 240,38€ sur 11 799 707,00€. Seules les dépenses des années 2014 jusqu'en 2020 sont programmées sur cette programmation opérationnelle 2014-2020. En ce qui concerne les dépenses des 3 années de clôture (jusqu'au 31/12/2023), elles ne pourront être prises en compte que sur le PO 2021-2027.

- **L'AXE 10**

Cet axe est programmé à hauteur de 1 290 945,55€ de FSE, soit 69,6% par rapport à la maquette. Les dépenses d'assistance technique prises en compte et programmées au 31/12/2020 sont celles des années 2014 jusqu'en 2020.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	<p>112 dossiers sont programmés au 31/12/2019.</p> <p>Pour l'OS1, 21 projets ont été programmés, pour l'OS 2, 18 dossiers et pour l'OS 3, 73 projets.</p> <p>Tous les projets programmés ont débuté et affichent un niveau d'exécution significatif.</p> <p>Depuis le début de la programmation, 13 APP/AMI ont été lancés (dont 1 AAP en 2019 => Innovation Technologique et Sociale en Guyane pour une enveloppe de 2 millions d'euros et 17 dossiers déposés/10 dossiers retenus pour une enveloppe de 2 023 484 €).</p> <p>Les réunions portefeuille (services métiers CTG, Etat + PAE) mises en place au début de l'année 2019 ont permis d'instaurer des échanges avec les partenaires afin de lever les réserves sur les dossiers et booster la programmation.</p> <p>Au titre de l'OS1, qui vise à accroître l'activité de la recherche appliquée dans les domaines d'actions stratégiques de la SRI-SI. Les domaines stratégiques portent sur les innovations territoriales, sociales et technologiques. 21 dossiers ont été programmés pour un montant FEDER de 11 millions d'euros, sur les 12,4 millions d'euros dédiés pour l'ensemble de la programmation. Cet OS a fait l'objet de 2 AMI (« Recherche » et « Recherche et bioressources »), lancés en septembre 2015 et octobre 2016, permettant la sélection de 23 dossiers sur 62 déposés. Au 31 décembre 2019, 16 de ces 23 dossiers ont été programmés et seuls 3 dossiers restent en cours d'instruction. Les bénéficiaires principaux sont des structures de recherche (telles que le CNRS, l'Institut Pasteur ou l'Université de Guyane). Ces projets portent principalement sur de la recherche fondamentale en lien avec la forêt amazonienne. Un certain nombre de projets ont également des implications médicales : par exemple, le projet Bird and Divers.</p>
10	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU	L'enveloppe d'assistance technique au titre de l'axe 10 est de 2,2 millions d'euros

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE	<p>en CT, dont 1,8 millions d'euros en part UE. Deux projets ont été programmés sur cet axe en 2017 et 2018. La programmation au 31 décembre 2019 s'élève donc à 1,6 millions d'euros en coût total, dont une part FSE de 1,3 million d'euros en UE soit 69,6% de sa maquette.</p> <p>A ce titre, l'AT permet de financer le fonctionnement du Pôle Affaires européennes de 3,54 ETP en 2014. A ce jour, il compte 3,88 ETP</p> <p>Au 31/12/2019 le montant payé sur cet axe s'élève à 0,6 million d'euros.</p>
2	DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES	<p>Au 31/12/2019, 6 projets sont programmés dont 2 au titre de l'OS4 qui concernent les projets d'infrastructures et 4 dossiers au titre de l'OS5 relatifs aux usages numériques.</p> <p>L'OS4 relève en partie de l'ITI, dont la convention n'a été signée qu'en avril 2016, ce qui a impacté et retardé la programmation ITI de l'axe.</p> <p>Pour l'OS4, les 2 dossiers programmés représentent un montant total de 11,4 millions d'euros pour 6,8 millions d'euros de FEDER ce qui porte l'avancement de la programmation à 26,20%.</p> <p>Le premier projet programmé sur l'OS4 concerne la conception - réalisation d'une infrastructure locale de fourreaux et de fibres optiques (projet SPLANG). Cette opération a pour objet le déploiement d'une infrastructure de fourreaux sur le territoire de la Ville de Saint Laurent du Maroni. Le projet est divisé en deux axes, dont la réalisation n'est pas séquencée temporellement. Dans le cadre du premier axe, le porteur doit déployer une infrastructure de fourreaux et de fibre optique pour 44 sites du patrimoine municipal, devant être reliés entre eux (« interconnexion municipale »). Dans le cadre du deuxième axe, le porteur doit réaliser une infrastructure de fourreaux et de fibre optique à la fois pour les sites d'intérêt économique et pour les carbetts numériques (point d'accès numérique dans les espaces les plus isolés de la ville). Ce projet est soutenu à hauteur de 2,5 millions d'euros de FEDER pour un coût total de 6,3 millions d'euros.</p> <p>Le deuxième projet programmé sur l'OS4 concerne le renforcement de la capacité satellitaire.</p> <p>Les dossiers de l'OS 4 sont suivis attentivement par l'AG, car les opérations</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>contribuent très largement à l'évitement du DO.</p> <p>Au 31/12/2019, le montant payé sur l'axe 2 s'élève à 2,2 M€</p>
3	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE	<p>L'axe souffre aujourd'hui d'un retard de programmation. En effet, la programmation n'est que de 4%. Ce retard est causé par l'absence de programmation sur l'OS7 qui porte le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Guyane (CACL).</p> <p>Toutefois, au titre de l'axe 3- OS6, 6 projets ont été programmés au 31/12/2019 pour un montant de près de 9M€. Au 31/12/2019, le montant payé sur cet OS s'élève à 503 093.65€.</p> <p>2 appels à projets sur la thématique « efficacité énergétique » : Installations photovoltaïques en autoconsommation et éclairage performant pour une enveloppe globale de 4 500 000€ ont été lancés au premier trimestre 2018.</p> <p>A noter que la réglementation nationale entourant la thématique : « Efficacité énergétique » est très complexe. Il était nécessaire de bien l'appréhender avant de lancer des appels à projets.</p> <p>Pour le premier appel à projets, 20 dossiers ont été déposés pour une enveloppe UE de 2 057 019€ et au final, 17 dossiers retenus pour une enveloppe UE de 1 636 837€.</p> <p>Pour le deuxième appel à projets, 2 dossiers ont été déposés pour une enveloppe UE de 2 900 311€ et les 2 dossiers ont été retenus pour la même enveloppe.</p> <p>Au final, 19 dossiers issus de ces 2 appels à projets sont en cours d'instruction et permettront de booster la programmation sur cet axe.</p> <p>Par ailleurs, le dépôt du Grand Projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) fléché sur l'OS7 est également en attente.</p>
4	PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES	<p>L'axe 4 dispose d'une enveloppe de 118 millions d'euros en CT, soit 67,5 millions d'euros en part FEDER ce qui en fait l'axe le plus important en termes de volume au sein du PO (17,3% du montant de la maquette UE). Il a été programmé à hauteur de 123,8 millions d'euros, dont une part FEDER de 47,7 millions d'euros (soit environ 70,7% de la maquette FEDER).</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Au 31/12/2019 le montant payé sur l'axe 4 s'élève à 14,1 millions d'euros en UE.</p> <p>Sur l'OS 8, 5 dossiers ont été programmés au 31/12/2019 pour un montant de 21,8 millions d'euros en CT et 3,5 millions d'euros en UE. L'objectif de l'OS 8 est d'accroître la prévention et la gestion des déchets dans une optique de réduction et de valorisation économique.</p> <p>S'agissant de l'OS9, 20 dossiers ont été programmés au 31/12/2019 pour un montant 42,6 millions d'euros en CT et 14,1 million d'euros en UE.</p> <p>S'agissant de l'OS 10, 11 dossiers ont été programmés au 31/12/2019 pour un montant 5 millions d'euros en CT et 2,8 millions d'euros en UE. Un appel à projet intitulé « Connaissance, restauration et valorisation de la biodiversité » a été lancé pour une enveloppe initiale de 2M€ pour booster la programmation sur cet OS sur lequel était prévu 1M€ pour le projet OBAG. Au final, sur la dizaine de dossiers déposés, 8 dossiers ont été retenus pour une enveloppe UE de 2M€.</p> <p>S'agissant de l'OS11, 12 opérations a été programmées au 31/12/2019 pour un montant de 54,3 millions d'euros en CT et 27,3 millions d'euros en UE.</p>
5	AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE	<p>Suite à l'exercice de la performance, la cible prévue sur l'axe 5 n'a pas été atteinte ayant pour conséquence la perte de la réserve de performance.</p> <p>Le projet Akatij a démarré en septembre 2019.</p> <p>Lors des CPE de juillet et de novembre 2019, 4 nouvelles opérations ont été programmées à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du Centre de PMI de Tonate-Macouria pour un coût total de 1 103 325,76 € - Maison territoriale des solidarités et de la santé de Matoury pour un coût total de 5 000 000 € - Installation d'activité de Soins de suite et de réadaptation spécialisée dans la prise en charge des enfants et des adolescents en hôpital de jour pour un coût total

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>de 558 822,00€</p> <p>- Construction de la maison territoriale de la solidarité à Rémire-Montjoly pour un coût total de 2 400 000 € (Ce projet est très bien avancé)</p> <p>Ces opérations vont permettre d'atteindre la cible de 2023. Trois de ces projets sont portés par la CTG et ont pour objectif de centraliser les services d'actions sociales tels que la Protection Maternelle et Infantile, les services de protection de l'enfance.</p>
6	CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION	<p>L'enveloppe financière prévue sur l'axe 6 est de 40 millions d'euros dont 30 millions d'euros de FEDER. Sur l'OS13 de cet axe, 13 opérations ont été programmées au 31 décembre 2019, à hauteur de 62,2 millions d'euros en CT et 28 millions d'euros en UE.</p> <p>Au 31/12/2019, le montant payé au titre de l'axe 6 s'élève à 9,2 millions d'euros.</p> <p>Sur cet OS, les projets sont portés uniquement par des porteurs publics et les volumes des opérations sont de plusieurs millions – ce qui s'explique par la nature immobilière de ces projets. Les constructions concernent tous les types d'infrastructures scolaires. Pour la formation supérieure, le FEDER a financé à hauteur de 75% une opération de construction d'un bâtiment de restauration universitaire (6,2 millions d'euros en coût total) ; pour le primaire, des études et des travaux de construction d'une école à Macouria dans les mêmes proportions (4,9 millions d'euros en coût total) et les travaux d'un groupe scolaire à Abdallah à Papaïchton (4 millions d'euros en coût total).</p>
7	FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE	<p>La programmation sur l'axe 7 a démarré en 2016. Au 31/12/2019, 8 dossiers ont été programmés pour un coût total de 45,9 millions d'euros et 36,7 millions d'euros en part UE. L'enveloppe dédiée de l'axe étant de 64,1 millions d'euros, avec une part UE de 51,3 millions d'euros, il s'agit d'une programmation de 71,7% en coût UE.</p> <p>Au 31/12/2019, le montant payé sur l'axe 7 s'élève à 7,3 millions d'euros.</p> <p>Il n'y a pas eu de programmation ni de paiement sur l'année 2019 concernant l'axe 7 du FSE. Pour rappel, la CTG a fait le choix de planifier les formations professionnelles par des SIEG. Fin 2018, le services instructeurs a programmé 7 dossiers pour les périodes 2015-2017 et 2018-2019. Suite à des résultats plus</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		faibles que prévu, le pôle formation a souhaité pour les dernières années de relancer des marchés de services pour programmer les formations. Ce changement de procédure explique notamment l'absence d'évolution sur l'axe 7.
8	DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE	<p>Pour l'OS15, 5 projets ont été programmés pour un montant de 3,3 millions d'euros en CT et 2 millions d'euros en UE.</p> <p>L'OS 16 a pour objectif de permettre de limiter le coût des importations par la prise en charge d'une partie des coûts du fret. Ceux-ci sont particulièrement importants du fait de l'éloignement géographique de la Guyane vis-à-vis des sources d'approvisionnement, de l'enclavement intérieur, de l'étroitesse du marché, etc.</p> <p>Au 31/12/2019, le montant payé s'élève à 3,6 millions d'euros. 66 opérations sont programmées pour un montant de 13,3 millions d'euros en CT et 6,6 millions d'euros en UE.</p> <p>L'OS 17 est axé sur un accompagnement du grand port maritime impacté par des coûts élevés en matière d'acheminement des marchandises, de transport maritime, de manutention portuaire et de taxes aux importations. Au 31/12/2019, 6 opérations ont été programmées pour un montant de 64,1 millions d'euros en CT et de 31,7 millions d'euros en UE.</p> <p>Le montant certifié sur cet OS s'élève à 16,5 millions d'euros en CT correspondant aux travaux effectifs (signalétique et changement du sens de circulation au GPMG).</p>
9	METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER	<p>L'enveloppe d'assistance technique au titre de l'axe 9 est de 13,9 millions d'euros en CT et 11,8 millions d'euros en part UE. Trois projets ont été programmés depuis 2015 portant la programmation à 15,6 millions d'euros en CT et une part FEDER de 11,9 millions d'euros, soit 100,7% de la maquette UE.</p> <p>A ce titre, depuis 2014 l'AT permet de financer le fonctionnement du Pôle Affaires européennes et compte actuellement 37,94 ETP.</p> <p>Au 31/12/2019, le montant payé sur l'axe 9 s'élève à 4,1 millions d'euros en UE.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	150,00			11,00			. Il s'agit d'une coquille, l'insertion au niveau de SFC a été inversé pour l'indicateur CO25 Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées avec l'indicateur : Recherche et innovation : nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées avec l'indicateur OS12 Espaces dévolus à la recherche construite ou améliorés. La correction a été faite lors de la nouvelle version du RAMO 2018. De plus l'indicateur OS12 Espaces dévolus à la recherche construite ou améliorés sera revu lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Moins développées	150,00			97,00			
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	m2	Moins développées	500,00			1 800,00			
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	m2	Moins développées	500,00			1 800,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	7,00		0,00	0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	7,00		0,00	0,00			0,00		
F	OS1-	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	1 800,00			1 800,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
	2										
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	1 800,00			1 800,00			13,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00			0,00		
F	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	0,00			0,00		
S	OS1-2	Espaces dévolus à la recherche construites ou améliorés	0,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS1 - Accroître l'activité de recherche appliquée dans les domaines d'actions stratégiques de la SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS1-1	Nombre de parution dans les revues ou journaux internationaux	nombre par an	Moins développées	100,00	2013	150,00	9,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS1-1	Nombre de parution dans les revues ou journaux internationaux	8,00		8,00		8,00		8,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS1-1	Nombre de parution dans les revues ou journaux internationaux	8,00	

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	40,00		75,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	40,00		150,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	15,00		8,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Moins développées	15,00		8,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	1 000 000,00		0,00			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Moins développées	1 000 000,00		0,00			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	15,00		0,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Moins développées	15,00		3,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00		0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00		4,00			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	8,00		0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	8,00		8,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	3,00			3,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	4,00			0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00			0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	755 543,00			0,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	1,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	OS2 - Augmenter l'innovation des entreprises et le transfert de l'innovation en direction des entreprises dans les domaines d'action stratégiques de la SRI-SI

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS2-1	Nombre d'entreprises labellisées innovantes	nombre	Moins développées	2,00	2013	8,00	2,00		Les deux entreprises dont leur activité leur a permis d'obtenir le statut de JEI sont : SOLICAZ : est une Spin-off issue de la valorisation de la recherche en écologie fonctionnelle menée au sein de l'UMR EcoFoG. Passée par l'Incubateur de type Allègre en Guyane, elle bénéficie encore du statut de jeune Entreprise Innovant. SOLICAZ est spécialisée dans la bio remédiation des sols grâce à l'utilisation de plantes fixatrices d'azote sur des procédés innovants. SOLAMAZ : dont l'activité se situe dans la transition énergétique basée sur l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique et qui développe de la R& D sur la conception de système d'éclairage public piloté à distance, interactif et qui permet d'économiser de l'énergie.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS2-1	Nombre d'entreprises labellisées innovantes	2,00		1,00		1,00		1,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS2-1	Nombre d'entreprises labellisées innovantes	2,00	

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	350,00			75,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	350,00			150,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			33,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			33,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	200,00			3,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	200,00			3,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	70,00			2,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Moins développées	70,00			2,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	10 000 000,00			0,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Moins développées	10 000 000,00			488 599,00			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	2 000 000,00			0,00			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Moins développées	2 000 000,00			0,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			0,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Moins développées	400,00			23,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			17,00			18,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11,00			11,00			18,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	6,00			6,00			7,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	7,00			7,00			4,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	488 599,00			0,00			51 299 073,25		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	23,00			23,00			33,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	1,00			0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	21 420 000,00			0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			0,00		

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUEE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	OS3 - Augmenter la taille et accroître et la pérennisation des entreprises par un renforcement de l'accompagnement, de l'investissement et de leur environnement économique et financier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	%	Moins développées	68,00	2010	75,00	95,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	95,00		95,00		95,00		68,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	68,00	

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	90 000,00			0,00			pas de retour
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Moins développées	90 000,00			0,00			
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	Moins développées	51,00			15,70			
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	Moins développées	51,00			15,70			
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	nombre	Moins développées	17,00			17,00			
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	nombre	Moins développées	17,00			17,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00			0,00		
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			0,00			0,00		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70			15,70		
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			0,00			0,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00			17,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00			0,00		
F	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	0,00			0,00		
S	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	15,70			15,70		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	0,00			0,00		
S	OS4-4	Nombre de centres bourg bénéficiant de la téléphonie sur les sites isolés	17,00			17,00		

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	OS4 - Permettre un accès numérique haut débit dans les zones de vie du territoire et accroître les capacités en très haut dans les villes

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS4-1	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur le littoral	%	Moins développées	89,00	2013	92,00	89,00		
OS4-2	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur les sites isolés	%	Moins développées	0,00	2012	70,00	5,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS4-1	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur le littoral	89,00		89,00		89,00		89,00	
OS4-2	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur les sites isolés	5,00		90,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS4-1	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur le littoral	89,00	
OS4-2	Taux de couverture de la population ayant un accès à la téléphonie et/ ou internet sur les sites isolés	0,00	

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télé Santé)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre	Moins développées	5,00			1,00			Sur l'axe 2 relatif au numérique, l'AG a proposé de diminuer la valeur intermédiaire à 5M€. En effet, l'un des projets majeurs prévus dans cet axe concernait un câble sous-marin ; or, un opérateur privé (Orange) a annoncé en janvier 2017 (courrier adressé à l'Etat), qu'il allait mettre en place un deuxième câble sous-marin. Parallèlement, des financements nationaux relevant d'un accord national du Fonds de la société numérique (FSN) étaient attendus de la CTG. Ce retard dans l'attribution des cofinancements de l'Etat sur les projets numériques a constitué lui-aussi un frein à la programmation telle qu'initialement prévue.
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	nombre	Moins développées	5,00			1,00			Aussi, d'autres projets ont déposé courant 2018 et permettront de contribuer à l'atteinte de l'indicateur financier. 1) Il y aura des projets prévus sur le littoral, montée en débit : <input type="checkbox"/> ITI de Saint Laurent du Maroni- RIP SLM (coût total 6.4 M€ dont 2.56 M€ de FEDER) <input type="checkbox"/> Desserte satellitaire (collèges/ lycées – numérique) : (5.00 M€ dont 4.25 M€ de FEDER) 2) Autres projets (CHAR – GCS Guyasis) : (coût total 5M€ dont 2.2 M€ FEDER).

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	1,00			0,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	1,00			0,00			3,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00		
S	OS5-2	Nombre d'applications soutenues mises en ligne	0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	OS5 - Permettre aux populations éloignées d'avoir accès aux offres de services grâce aux contenus numériques dans les domaines administratif, scolaire et médical

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	nombre	Moins développées	12,00	2013	7 200,00	12,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	12,00		12,00		12,00		12,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS5-1	Evolution du nombre de comptes actifs recensés dans les services de téléapplication	12,00	

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	Tonnes de CO2eq/hab	Moins développées	1,81			0,00			En septembre 2017, une nouvelle version du PO FEDER/ FSE a modifié les indicateurs de l'OS6
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	Tonnes de CO2eq/hab	Moins développées	1,81			0,00			En septembre 2017, une nouvelle version du PO FEDER/ FSE a modifié les indicateurs de l'OS6
F	OS6-5	Nombre de logements créés bénéficiant de dispositifs MDE	nombre	Moins développées	100,00			0,00			En septembre 2017, une nouvelle version du PO FEDER/ FSE a modifié les indicateurs de l'OS6
S	OS6-5	Nombre de logements créés bénéficiant de dispositifs MDE	nombre	Moins développées	100,00			0,00			En septembre 2017, une nouvelle version du PO FEDER/ FSE a modifié les indicateurs de l'OS6

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00			0,00		
F	OS6-5	Nombre de logements créés bénéficiant de dispositifs MDE	0,00			0,00			0,00		
S	OS6-5	Nombre de logements créés bénéficiant de dispositifs MDE	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00		
S	OS6-3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre par habitant (en énergie)	0,00			0,00		
F	OS6-5	Nombre de logements créés bénéficiant de dispositifs MDE	0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	OS6-5	Nombre de logements créés bénéficiant de dispositifs MDE	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	OS6 - Augmenter l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété énergétique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS6-4	Différence entre la consommation d'énergie projetée et la consommation d'énergie finale	GWh	Moins développées	863,00	2014	1 055,00	793,13		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS6-4	Différence entre la consommation d'énergie projetée et la consommation d'énergie finale	793,13		793,13					

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS6-4	Différence entre la consommation d'énergie projetée et la consommation d'énergie finale		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	km	Moins développées	10,70			0,00			Il est opportun de souligner que le grand projet (TCSP) relève d'une situation particulière dans la mesure où les calculs permettant de fixer la valeur intermédiaire de l'indicateur financier se sont appuyés au moment de l'élaboration du PO FEDER sur la logique de la programmation passée. Celle-ci rendait possible la certification de dépenses prévues dans le cadre du grand projet sur simple dépôt de programmation de ce dernier. Néanmoins, dans la programmation actuelle, les dépenses ne peuvent être certifiées qu'à partir du moment où la procédure grand projet a fait l'objet d'un dépôt officiel à la commission européenne, et ce accompagné d'une note de l'équipe Jaspers sur la faisabilité du projet.
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	km	Moins développées	10,70			0,00			C'est la raison pour laquelle, il a été décidé d'utiliser l'article 103 du Règlement (UE) 1303/2013 afin de scinder le projet sur deux générations de programmes, ce qui a entraîné de facto une entière révision à mi-parcours en 2018, avec révision de la maquette financière du programme Ainsi, sur 2014/2020, l'unique phase effective sera la phase 1, relative à la branche A du tracé et à l'atelier-dépôt (stationnement et logistique des bus), d'où la réduction à 1 M€. A noter que des (appels à projets) AAP relatifs à la Maitrise de l'énergie (OS 6) ont été lancés au cours de la programmation.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00		
S	OS7-2	Avancée du projet de BHNS / km voirie	0,00			0,00		

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	OS7 - Limiter la congestion du réseau routier de l'île de Cayenne par le développement des transports urbains collectifs propres

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	nombre par jour	Moins développées	12 400,00	2011	16 300,00	0,00		Livraison 2023 pour 1ère ligne financée sur ce PO. Cet indicateur concerne le grand projet TCSP qui n'a fait à ce jour l'objet d'aucune programmation. Toutefois au regard de l'indicateur, c'est une donnée de contexte qui évolue. Tenant compte des présentations actualisés du projet TCSP par la CAACL, le nombre de voyageurs est de : - 12300 en 2017 (présentation du 19/10/17) - 13 500 en 2018 (présentation du 25/07/19) le porteur espère qu'en 2022 le nombre de passager soit de 34 100 voyageurs grâce à une restructuration du réseau et la mise en place de la ligne A du BHNS ; sinon il sera de 15300.

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS7-1	Augmentation du nombre de voyageurs/jour utilisant les transpublics collectifs	0,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 000,00			0,00			
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	Tonnes/an	Moins développées	10 000,00			0,00			
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	tonne	Moins développées	600 000,00			0,00			
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	tonne	Moins développées	600 000,00			0,00			
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	nombre	Moins développées	6,00			0,00			
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	nombre	Moins développées	6,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00			0,00		
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00			70 145,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00		
S	CO17	Déchets solides: capacités supplémentaires de recyclage des déchets	0,00			0,00		
F	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	0,00			0,00		
S	OS8-3	Capacité de stockage réalisé	18 290,00			0,00		
F	OS8-4	Equipements de valorisation créés	0,00			0,00		
S	OS8-4	Equipements de valorisation créés	1,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6a - Investir dans le secteur des déchets afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS8 - Accroître la prévention et la gestion des déchets dans une optique de réduction et de valorisation économique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	%	Moins développées	11,00	2013	25,00	14,00		disparition du GEC qui fournissait auparavant cette donnée
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	%	Moins développées	90,00	2013	100,00	95,00		disparition du GEC qui fournissait auparavant cette donnée

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	14,00		14,00		14,00		14,00	
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	95,00		95,00		95,00		90,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS8-1	Taux de valorisation des déchets	11,00	
OS8-2	Pourcentage de déchets allant vers un site autorisé	90,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6b

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	30 000,00		0,00			
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	30 000,00		400,00			
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	20 000,00		0,00			
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	20 000,00		0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00			0,00		0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	400,00			400,00		1 000,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00		0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00			0,00		5 240,00		

(1) ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00		0,00		
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	1 575,00		0,00		
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00		0,00		
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	20 000,00		0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	OS9 - Accroître l'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement en milieu urbain

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	%	Moins développées	80,00	2013	90,00			
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	%	Moins développées	79,00	2012	90,00			

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	83,00		83,00		80,00		80,00	
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	83,00		83,00		79,00		79,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS9-1	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	80,00	
OS9-2	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement	79,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	m2	Moins développées	3 000,00			0,00			PAS ENCORE CREEE
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	m2	Moins développées	3 000,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00		
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00		
S	OS102	Construction de l'Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane (OBAG) mais également d'autres espaces relatifs à la biodiversité	0,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS10 - Améliorer la conservation et la promotion de la biodiversité amazonienne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	nombre	Moins développées	0,00	2013	500 000,00	8 273,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS101	Données supplémentaires acquises lors de programme d'inventaire ou de sauvegarde de la biodiversité faune flore dans les bases de données	0,00	

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	Moins développées	300 000,00			217 927,00			
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	Moins développées	300 000,00			217 927,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	101 967,00			0,00			0,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	101 967,00			92 167,00			20 840,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	0,00			0,00		
S	OS112	Surface de voiries réalisées, en m ² , dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	42 077,00			0,00		

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
Priorité d'investissement	6e - Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes, de réhabiliter et de décontaminer les friches industrielles (y compris les zones de reconversion), de réduire la pollution atmosphérique et de favoriser les mesures de réduction du bruit
Objectif spécifique	OS11 - Améliorer les conditions d'accueil de la population en croissance

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	nombre	Moins développées	406,00	2010	800,00	2 025,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	789,00		1 267,00		1 192,00		1 353,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS111	Nombre de logements sociaux créés par an	723,00	

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	70,00			35,00			
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	70,00			70,00			Lors de la rédaction du PO cet indicateur était orienté vers la réalisation de la maison de l'enfance à caractère social (MECS). Suite à la modification du PO, l'AG a pris la décision d'ouvrir cet OS à d'autres projets qui permettraient d'atteindre la valeur intermédiaire. Ces démarches ont néanmoins retardé la programmation. Au final, des projets ont vu le jour avant la mise en place de ce projet. Au 30/06/17, une opération a été programmée permettant d'atteindre la valeur intermédiaire puisque le projet AKATIJ de construction d'un résidentiel collectif de 25 places verra l'accueil de 10 enfants, 15 femmes et de 10 places d'Appartements communautaires thérapeutiques (ACT) familiaux à AWALA YALIMAPO. D'autres projets sont en cours d'analyse pour une présentation prochaine dans les futurs comités.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
Priorité d'investissement	9a - Investir dans des infrastructures sociales et sanitaires contribuant au développement national, régional et local, réduire les inégalités sur le plan de l'état de santé, favoriser l'inclusion sociale par un accès amélioré aux services sociaux, culturels et récréatifs et le passage de services institutionnels à des services de proximité
Objectif spécifique	OS12 - Mieux accueillir les jeunes guyanais en situation de grande fragilité sociale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS121	Pourcentage d'enfants accueillis sur Cayenne	%	Moins développées	84,00	2013	70,00	0,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS121	Pourcentage d'enfants accueillis sur Cayenne	0,00		0,00		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS121	Pourcentage d'enfants accueillis sur Cayenne	0,00	

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6 / 10a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	1 500,00			756,00			
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Personnes	Moins développées	1 500,00			1 806,00			Lors de la rédaction du PO, le projet du restaurant universitaire n'a pas été inscrit, raison pour laquelle le nombre d'étudiants accueillis n'a pas été comptabilisé. Lors de la modification du PO, la cible sera revue à la hausse et intégrera la capacité d'accueil des étudiants, la valeur prévisionnelle à prendre en compte est de 1806 et 756 pour la valeur réalisée. La cible de 2023 sera en cohérence avec les valeurs indiquées soit 1806.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	756,00			0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 806,00			1 806,00			1 806,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	1 806,00			0,00		

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
Priorité d'investissement	10a - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation
Objectif spécifique	OS13 - Accueillir toute la population en âge d'être scolarisée dans des infrastructures d'éducation innovantes, en favorisant les rééquilibrages territoriaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	%	Moins développées	41,00	2007	30,00	41,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	41,00		41,00		41,00		41,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS131	Pourcentage des 18-24 ans ayant quitté prématurément et sans diplôme le système	41,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					19,00	4,00	15,00					1,00	6,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					156,00	40,00	116,00					10,00	30,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					370,00	87,00	283,00					78,00	224,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					176,00	49,00	127,00					7,00	26,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					326,00	92,00	234,00					25,00	74,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					82,00	23,00	59,00					2,00	8,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					364,00	120,00	244,00					29,00	92,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					6,00	2,00	4,00					2,00	4,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					25,00	3,00	22,00					0,00	1,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	8,00	24,00	8,00	24,00	10,00	30,00	4,00	8,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	3,00	9,00	3,00	9,00	0,00	3,00	3,00	38,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	16,00	23,00	16,00	23,00	1,00	14,00	9,00	41,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	27,00	56,00	27,00	56,00	11,00	45,00	2,00	3,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	7,00	10,00	7,00	10,00	2,00	9,00	5,00	22,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	38,00	45,00	38,00	45,00	5,00	21,00	10,00	41,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00	9,00	1,00	10,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

1.1. Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2019						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (pourcentage)		Proportion	15,00 %			74,73			11,21 %	0,88%	4,70%	9,22%	2,82%	6,40%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (pourcentage)		Proportion	15,00 %			108,87			16,33 %	1,88%	9,43%	17,20 %	3,80%	13,40%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	Nombre (nombre)		Nombre	1 530,00			0,29			442,00	144,00	298,00	113,00	59,00	54,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	11,34 %	0,65%	4,62%	100,00 %	25,00%	75,00%		5,47%	0,65%	4,62%	4,58 %	0,00%	4,58%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	16,27 %	1,65%	9,23%	99,00 %	41,00%	58,00%		10,79 %	1,65%	9,23%	5,44 %	1,00%	4,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	329,00	85,00	244,00	99,00	45,00	54,00		230,00	40,00	190,00	75,00	4,00	71,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	6,07%	1,24%	4,64%	3,00 %	0,00%	3,00%		11,00 %	4,00%	7,00%	11,00 %	4,00%	7,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	14,45 %	2,24%	12,38%	6,00 %	1,00%	5,00%		28,00 %	5,00%	23,00%	28,00 %	5,00%	23,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	155,00	36,00	119,00	27,00	4,00	23,00		128,00	32,00	96,00	128,00	32,00	96,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
OS141	Pourcentage de participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	
OS142	Pourcentage de participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	
OS143	participants jouissant d'une meilleure situation professionnelle à l'issue de la formation : dont participants à la recherche d'un emploi, dont participants engagés dans une poursuite de formation, dont participant exerçant un emploi.	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	4 983,00			2 041,00	612,00	1 429,00	0,41			449,00	164,00	285,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				1 015,00	318,00	697,00				298,00	116,00	182,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				19,00	4,00	15,00				7,00	1,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				364,00	120,00	244,00				121,00	29,00	92,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				600,00	162,00	438,00				156,00	54,00	102,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				201,00	81,00	120,00				12,00	7,00	5,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				24,00	10,00	14,00				5,00	5,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				1 090,00	298,00	792,00				282,00	77,00	205,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				758,00	226,00	532,00				32,00	9,00	23,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				117,00	29,00	88,00				97,00	21,00	76,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				542,00	151,00	391,00				138,00	36,00	102,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				257,00	58,00	199,00				241,00	55,00	186,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				651,00	130,00	521,00				5,00	0,00	5,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				21,00	10,00	11,00				17,00	9,00	8,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				294,00	133,00	161,00				1,00	0,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				1,00						1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					2 424,00						577,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	384,00	88,00	296,00	500,00	173,00	327,00	419,00	128,00	291,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	384,00	88,00	296,00	196,00	70,00	126,00	99,00	23,00	76,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	12,00	3,00	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	83,00	38,00	45,00	83,00	38,00	45,00	26,00	5,00	21,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	81,00	17,00	64,00	1,00	0,00	1,00	207,00	57,00	150,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	8,00	1,00	7,00	174,00	69,00	105,00	5,00	3,00	2,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	6,00	0,00	6,00	6,00	1,00	5,00	5,00	3,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	156,00	25,00	131,00	236,00	83,00	153,00	232,00	72,00	160,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	164,00	54,00	110,00	259,00	89,00	170,00	201,00	57,00	144,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	8,00	3,00	5,00	7,00	2,00	5,00	2,00	2,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	79,00	25,00	54,00	121,00	44,00	77,00	129,00	34,00	95,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	7,00	1,00	6,00	7,00	2,00	5,00	2,00	0,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	208,00	28,00	180,00	206,00	50,00	156,00	112,00	26,00	86,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	178,00	93,00	85,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		479,00			583,00			445,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	289,00	59,00	230,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	38,00	21,00	17,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	51,00	10,00	41,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	155,00	34,00	121,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	184,00	41,00	143,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	102,00	17,00	85,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	75,00	12,00	63,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	120,00	26,00	94,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	113,00	40,00	73,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00		
	Total général des participants		340,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	nombre	4 397,00			1 391,00	403,00	907,00	0,32			87,00	44,00	43,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS144	Nombre de demandeur d'emploi d'un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau CITE 3	Moins développées	81,00			497,00	172,00	325,00	447,00	129,00	318,00	279,00	58,00	221,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12a - Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,00			0,00			
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	nombre	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00		
S	OS152	Aérodromes ou plateformes réhabilités en zone isolée	0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12a - Services de transport de marchandises et aide au démarrage de services de transport
Objectif spécifique	OS15 - Augmenter l'accessibilité des zones isolées pour les personnes et le fret

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	tonnes	Moins développées	462,00	2012	650,00	361,30		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	361,30		361,30		0,00		0,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS151	Tonne de fret transporté en zones isolées par an	0,00	

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12b - Opérations liées aux contraintes de stockage, au surdimensionnement et à l'entretien des outils de production, et au manque de main-d'œuvre sur le marché local

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	30,00			40,00			L'axe 8 comprend 3 OS et notamment celui dédié à l'aide au fret – OS16 ayant pour objet de compenser les surcoûts dus à l'éloignement. Le nombre d'entreprises ayant fait appel à la mesure d'aide au fret a dépassé la cible, ce qui s'explique principalement par l'intérêt très fort des entreprises guyanaises pour cette mesure. En effet, cette dernière permet aux entreprises guyanaises de compenser les surcoûts de leur éloignement géographique à la fois vis-à-vis de la métropole. Compte tenu de l'atteinte de la cible, il est envisageable de réviser ces cibles pour les deux prochains RAMO. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE.
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Moins développées	30,00			40,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	40,00			1,00			41,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12b - Opérations liées aux contraintes de stockage, au surdimensionnement et à l'entretien des outils de production, et au manque de main-d'œuvre sur le marché local
Objectif spécifique	OS16 - Compenser les surcoûts des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	%	Moins développées	68,00	2010	75,00	95,00		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	95,00		95,00		95,00		68,00	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS3-1	Taux de survie des entreprises à 3 ans	68,00	

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12c - Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 8 / 12c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	%	Moins développées	21,00			0,00			
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	%	Moins développées	21,00			0,00			
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	74,00			0,00			
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	74,00			0,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00			0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00		
S	OS172	Pourcentage de surfaces de terre-plein créées ou réhabilitées sur le terminal conteneurs	0,00			0,00		
F	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00		
S	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	0,00			0,00		

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
Priorité d'investissement	12c - Aide au fonctionnement et dépenses couvrant les obligations et les contrats de service public dans les régions ultrapériphériques
Objectif spécifique	OS17 - Maîtriser les coûts du passage portuaire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2019 Total	2019 Qualitative	Observations
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	jours	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	3,65	2013	2,85	3,65		

ID	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	3,65		3,65		3,65		3,65	

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
OS171	Réduction des temps d'escale pour les porte-conteneurs	3,65	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
-----------------	---

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2019		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS191	Nombre de comités de programmation		nombre	27,00			31,00	0,00	0,00	1,15			2,00		
OS192	Nombre de parutions		nombre	29,00			65,18	0,00	0,00	2,25			5,18		
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		nombre	10,00			11,37	0,00	0,00	1,14			3,88		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018			2017			2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
OS191	Nombre de comités de programmation		25,00			2,00			2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
OS192	Nombre de parutions		53,00			2,00			5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
OS193	Nombre d'ETP financés sur assistance technique FSE		3,50			3,99			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	Observations
F	OS181	Nombre de comités de programmation	nombre		28,00			13,00			
S	OS181	Nombre de comités de programmation	nombre		28,00			13,00			
F	OS182	Nombre de parutions de communication	nombre		50,00			31,82			La valeur dépassée témoigne de l'implication des équipes de communication et de la volonté du Pôle Affaires Européennes de faire connaître les activités de l'autorité de gestion auprès des porteurs de projets, des bénéficiaires potentiels, des partenaires et du grand public. Il est envisagé de revoir à la hausse la cible de cet indicateur pour éviter des avertissements pour les années à venir. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	OS182	Nombre de parutions de communication	nombre		50,00			31,82			
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	ETP		17,00			37,94			Au regard de l'indicateur OS18-3, le nombre d'ETP financés par l'assistance technique a effectivement dépassé la cible indiquée. Cela s'explique par une volonté du PAE de renforcer ses équipes notamment pour accélérer le rythme de programmation sur certaines OS (notamment sur l'OS3 dont de nombreux dossiers sont encore en attente d'instruction). Compte tenu de cette nouvelle dynamique de programmation, le PAE envisage de revoir à la hausse cette cible pour l'écriture des deux prochains RAMO. La révision de la cible sera effectuée lors de la modification du PO FEDER-FSE
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	ETP		17,00			37,94			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation	25,00			0,00			0,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation	25,00			10,00			10,00		
F	OS182	Nombre de parutions de communication	53,00			0,00			0,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	53,00			21,00			21,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	35,00			0,00			0,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	35,00			31,00			31,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS181	Nombre de comités de programmation				0,00		
S	OS181	Nombre de comités de programmation				4,00		

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	OS182	Nombre de parutions de communication	0,00			0,00		
S	OS182	Nombre de parutions de communication	0,00			0,00		
F	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	0,00			0,00		
S	OS183	Nombre d'ETP financés par l'assistance technique FEDER	4,00			0,00		

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	18
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	6
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	7

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2019 Cumul - hommes	2019 Cumul - femmes	2019 Total annuel	2019 Total annuel - hommes	2019 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	75,00					
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	54 700 199,96					
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	10 874 966,87					
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	15,70					
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	771 445,93					
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00					
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	45 739 560,10					
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	101 967,00					
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	0,00					
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	0,00					
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	756,00					
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	13 469 207,61					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	2 041,00	612,00	1 429,00	449,00	164,00	285,00
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	9 358 519,75					
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	24 350 841,20					
8	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00					
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2018 Cumul total	2017 Cumul total	2016 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	40,00	21,00		
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	28 996 465,68	4 942 861,78		
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	4 559 329,08	0,00		
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	15,70	0,00		
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	605 098,86	0,00		
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	34 553 878,92	10 037 242,07		
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	101 967,00	92 167,00		
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	0,00	0,00		
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	0,00	0,00		
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	756,00	2 186,00		
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	12 682 670,01	7 723 806,51		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	1 592,00	1 208,00	708,00	
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	9 358 519,75	3 918 776,12		
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	24 265 636,94	8 645 967,54		
8	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	2,00	0,00	0,00	
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées		
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées		
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées		
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées		
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées		
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	0,00	0,00
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées		
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées		
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant	Persons	FEDER	Moins développées		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2015 Cumul total	2014 Cumul total
			d'un soutien					
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées		
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées		
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	289,00	0,00
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées		
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		
8	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0,00	0,00
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Moins développées	40			350,00		
1	F	cad1	Indicateur financier de l'axe 1	€	FEDER	Moins développées	28081175			146 737 989,00		
2	F	cad2	Montant financier certifié	€	FEDER	Moins développées	5 000 000			73 651 000,00		
2	O	OS4-3	Taux de population éligible à 30 Mbps sur le littoral	%	FEDER	Moins développées	12			51,00		
3	F	cad3	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	14040587			102 524 000,00		
3	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Moins développées	marchés de travaux passés et enquête publique					
4	F	cad4	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	24149810			118 000 000,00		
4	O	OS112	Surface de voiries réalisées, en m², dans le cadre d'opération d'aménagement urbain	m2	FEDER	Moins développées	100 000			300 000,00		
5	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	10			70,00		
5	F	cad5	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	1 123 247			11 800 000,00		
6	O	CO35	Services de garde d'enfants et enseignement: capacité des infrastructures de garde d'enfants ou d'enseignement bénéficiant d'un soutien	Persons	FEDER	Moins développées	200			1 500,00		
6	F	cad6	Montant total certifié	€	FEDER	Moins développées	10109223			40 000 000,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	684			4 983,00		
7	F	cad7	Montant total certifié	€	FSE	Moins développées	10 731 000			64 087 890,00		
8	F	OS174	Montant total certifié	€	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	12 900 000			84 452 805,00		
8	I	OS7-4	Point d'étape du grand projet	point d'étape	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	2					
8	O	OS173	% Linéaire de quai permettant de recevoir des navires non équipés de leurs propres moyens de déchargement	%	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	0			74,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Moins développées	Total	146 737 989,00	59,04%	157 467 784,00	107,31%	92 756 196,00	55 023 918,00	37,50%	112
2	FEDER	Moins développées	Total	73 651 000,00	45,77%	20 470 065,00	27,79%	19 966 952,00	10 874 967,00	14,77%	6
3	FEDER	Moins développées	Total	102 524 000,00	45,26%	9 080 585,00	8,86%	4 808 253,00	771 446,00	0,75%	6
4	FEDER	Moins développées	Total	118 000 000,00	57,20%	123 810 954,00	104,92%	110 247 224,00	46 038 124,00	39,02%	48
5	FEDER	Moins développées	Total	11 800 000,00	84,75%	14 762 148,00	125,10%	11 552 176,00	0,00	0,00%	5
6	FEDER	Moins développées	Total	40 000 000,00	75,00%	62 210 320,00	155,53%	62 210 320,00	13 469 208,00	33,67%	13
7	FSE	Moins développées	Total	64 087 890,00	80,00%	45 922 777,00	71,66%	45 922 777,00	9 358 520,00	14,60%	8
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	84 452 805,00	61,64%	80 860 957,00	95,75%	76 352 860,00	24 423 708,00	28,92%	78
10	FSE	Moins développées	Total	2 181 224,00	85,00%	1 617 751,00	74,17%	1 617 751,00	797 451,00	36,56%	2
9	FEDER	Moins développées	Total	13 882 012,00	85,00%	15 595 763,00	112,35%	15 595 763,00	8 764 307,00	63,13%	3
Total	FEDER	Moins développées		506 595 001,00	56,46%	403 397 619,00	79,63%	317 136 884,00	134 941 970,00	26,64%	193
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		84 452 805,00	61,64%	80 860 957,00	95,75%	76 352 860,00	24 423 708,00	28,92%	78
Total	FSE	Moins développées		66 269 114,00	80,16%	47 540 528,00	71,74%	47 540 528,00	10 155 971,00	15,33%	10
Total général				657 316 920,00	59,52%	531 799 104,00	80,90%	441 030 272,00	169 521 649,00	25,79%	281

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Moins développées	058	01	02	07	03		17	FR93	157 467 784,00	92 756 196,00	55 023 918,00	112
2	FEDER	Moins développées	066	01	07	07	02		13	FR93	20 470 065,00	19 966 952,00	10 874 967,00	6
3	FEDER	Moins développées	043	01	01	07	04		12	FR93	9 080 585,00	4 808 253,00	771 446,00	6
4	FEDER	Moins développées	018	01	01	07	06		11	FR93	123 810 954,00	110 247 224,00	46 038 124,00	48
5	FEDER	Moins développées	055	01	02	07	09		21	FR93	14 762 148,00	11 552 176,00	0,00	5
6	FEDER	Moins développées	049	01	02	07	10		19	FR93	62 210 320,00	62 210 320,00	13 469 208,00	13
7	FSE	Moins développées	117	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	19	FR93	45 922 777,00	45 922 777,00	9 358 520,00	8
8	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	098	01	01	07	12		13	FR93	80 860 957,00	76 352 860,00	24 423 708,00	78
10	FSE	Moins développées	121	01	07	07		08, 08, 07, 08, 08, 08, 08, 08	13	FR93	1 617 751,00	1 617 751,00	797 451,00	2
9	FEDER	Moins développées	121	01	07	07			13	FR93	15 595 763,00	15 595 763,00	8 764 307,00	3

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	5	0,00		0,00	

du FSE, mais soutenus par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Le plan d'évaluation inter fonds a été validé par la commission ad hoc le 18 mai 2015, puis par le comité de suivi. Il n'a pas été modifié depuis cette validation.

Cependant, même si les acteurs restent inchangés, le calendrier du plan d'évaluation connaît quelques modifications. Ces dernières proviennent d'une volonté de l'AG de combiner certains travaux d'évaluation afin de réduire les charges de travail et financières qu'elles représentent, ou d'en supprimer certaines, en fonction du rythme de la programmation. C'est le cas pour le FEDER, le FSE.

L'AMO pour l'élaboration du RAMO à mi-parcours 2018 a permis de faire un bilan qualitatif et quantitatif des actions réalisées durant la programmation et d'évaluer les indicateurs.

Ainsi des recommandations ont été élaborées sur les retards ont été identifiés.

Par ailleurs, la commission ad hoc évaluation interfonds regroupe les partenaires :

- Les services métiers de la CTG,
- Le PAE,
- Les Services de l'Etat

Cette commission est pleinement opérationnelle et se rencontre une à deux fois par an pour échanger sur les grands enjeux du programme et les problèmes rencontrés. Elle vise à informer les services de l'autorité de gestion et les partenaires des programmes ainsi qu'à échanger sur les évolutions à venir dans la programmation et à réfléchir aux enjeux des programmations à venir.

Ainsi, en 2019, elle s'est réunie en 20 mai 2019, pour aborder des questions telles que :

- L'avancement des programmes, en faisant remonter les alertes pour les axes en difficultés
Axe 3 (OS7 - TCSP) : avec seulement 5% d'atteinte de la cible de performance de 2018, cet axe est sous-performant et fait l'objet d'une réallocation budgétaire dans le cadre d'une modification du programme.
Axe 5 (OS12 - Accueil) : du fait de retards significatifs dans la procédure de passation de marché, le seul projet programmé avant 2019 (AKATIJ) n'a pas pu générer de demande de paiements avant le 31/12/2019. Mais, les projets programmés entre 2019 et 2020 sur cet OS

permettront d'atteindre les cibles 2023, surtout que ces dernières vont être augmentées pour compenser les transferts budgétaires faisant suite à la crise sanitaire liée au COVID.

Axe 7 (OS14 - formation) : les projets en cours d'implémentation sur cet OS n'atteignent pas les objectifs de performance prévisionnels. Leur suivi administratif et comptable fait état d'importants risques de solde au prorata et d'une forte probabilité d'émission d'ordre de reversement pour des questions d'éligibilité des participants et des dépenses liées. Cet OS fera, de ce fait, l'objet d'une réallocation budgétaire dans le cadre d'une modification du programme

D'ordre général, le PO FEDER-FSE a souffert, pour 2019 et les années précédentes, d'un suivi lacunaire des données quantitatives de la part des porteurs de projet, aussi bien sur les indicateurs opérationnels que sur les indicateurs de performance. Le service évaluation les accompagne avec l'appui du service instructeur pour compléter les données. Pour parfaire le renseignement et le suivi des indicateurs, le service évaluation est en train de définir des outils de suivi plus adaptés et réfléchit à l'organisation de session d'information / de sensibilisation sur la thématique.

Axe 7 (OS14 - formation) : les projets en cours d'implémentation sur cet OS n'atteignent pas les objectifs de performance prévisionnels. Leur suivi administratif et comptable fait état d'importants risques de solde au prorata et d'une forte probabilité d'émission d'ordre de reversement pour des questions d'éligibilité des participants et des dépenses liées. Cet OS fera, de ce fait, l'objet d'une réallocation budgétaire dans le cadre d'une modification du programme

D'ordre général, le PO FEDER-FSE a souffert, pour 2019 et les années précédentes, d'un suivi lacunaire des données quantitatives de la part des porteurs de projet, aussi bien sur les indicateurs opérationnels que sur les indicateurs de performance. Le service évaluation les accompagne avec l'appui du service instructeur pour compléter les données. Pour parfaire le renseignement et le suivi des indicateurs, le service évaluation est en train de définir des outils de suivi plus adaptés et réfléchit à l'organisation de session d'information / de sensibilisation sur la thématique.

- L'avancement des grands chantiers : accord cadre post 2020

Une procédure de commande publique a été enclenchée, sous la forme d'un accord-cadre englobant l'ensemble des travaux liés à la préparation, à la rédaction et à l'évaluation des programmes opérationnels 2021-2027. Il s'agit d'encadrer une AMO sur ces thématiques, de juin 2019 à juin 2022. Dans ce cadre, les évaluations liées au PO FEDER-FSE (+) auront pour livrables des notes méthodologiques, des fiches de synthèse thématiques, des fiches synthétiques par questions évaluatives et par territoire ainsi que des notes de synthèse générale. Tout cela s'ajoutera aux différents rapports d'évaluation.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

1. Une année 2019 marquée par le renforcement des équipes du PAE

2 agents instructeurs ont rejoint l'équipe FEDER fin 2018 au sein du PAE.

Le renforcement des services du PAE a permis de faire face à l'augmentation de la charge de travail et au remplacement d'agents en mobilité.

De même, il y a eu un renforcement des équipes au sein de la direction gestion :

Il y a eu le remplacement de la directrice en septembre 2019 et le recrutement de 2 agents (remplacement et renforcement).

En 2019, il y a eu 70 opérations programmées sur le PO FEDER FSE soit le double de l'année 2018 (43 dossiers programmés). Par conséquent, il peut être constaté une augmentation de la programmation d'opérations sur l'année 2019. Le renforcement des équipes et la formation des agents nouvellement arrivés ont portés leur fruit.

1. **Des délais d'instruction plutôt réduits notamment pour les paiements même si d'une manière générale ils restent important compte tenu :**

- majoritairement, des délais administratifs supplémentaires pour les porteurs de projets avant d'obtenir les attestations de financement des cofinanceurs publics et privés (ex. lettre d'intention ou contrat de prêt bancaire, lettre d'intention du montant de défiscalisation, etc...) ;
- des difficultés administratives des porteurs de projets pour obtenir certaines attestations légales auprès des autorités publiques (ex. permis de construire, attestation ERP...) ;
- des difficultés de gestion des petites entreprises et associations à monter des projets nécessitant le respect des règles de la commande publique (cette difficulté a été accentuée avec un droit en plein mutation entre 2016 et 2020 notamment en raison du changement de codification de ces règles) ;
- du nombre important de dossiers déposés « au fil de l'eau » et programmés en CPE depuis 2017 nécessitant l'instruction d'un paiement en 2019.
- du volume d'activité important de la direction Gestion du PAE n'ont pas toujours permis une mise

en signature rapide des actes administratifs, et donc des paiements rapides des projets programmés (acomptes et soldes).

Une amélioration est donc nécessaire, surtout durant ces 3 prochaines années « à cheval » avec le PO 2014-2020 et post 2020.

À noter que pour cette année, les instructeurs ont en moyenne instruit 22 dossiers en perspective d'une première programmation et reçus 8 demandes de paiements à traiter.[ACC1]

Une trentaine de rendez-vous téléphoniques ou sur place au Pôle Affaires Européennes ont été réalisés avec pour objectifs d'expliquer aux porteurs de projets la procédure et les attentes au niveau de l'instruction des dossiers, de la programmation et des paiements.

1. Des relations optimales avec les partenaires du programme

Pour le FEDER-FSE, de nouveaux types de réunions ont été mises en place pour fluidifier le traitement des dossiers issus principalement des AMI/ AAP et réduire les délais entre les différentes étapes et notamment entre la programmation et l'instruction des dossiers. En effet, le nombre de dossiers retenus à l'occasion de la dizaine AMI/ AAP lancée reste très élevé. Dans ce cadre, des réunions de portefeuilles partenariales ont été mises en place par les services du PAE. L'objectif de ces réunions était de lever les réserves concernant ces dossiers et que tout le monde soit au même niveau d'information.

Les difficultés résident dans le fait que les dossiers ont été déposés depuis très longtemps. Des relances doivent être adressées aux porteurs de projets afin de recueillir des informations sur l'état d'avancement des dossiers. Les dossiers pour lesquels il n'y a pas d'information sont écartés des listings AMI.

Pour le FEDER, en moyenne 5 réunions portefeuilles ont été réalisées en 2019.

Pour l'axe 7 du FSE, le travail partenarial a été mené notamment en réunion bilatérale, du fait que l'unique porteur de la mesure est la CTG représentée par le pôle formation.

Ce travail a consisté en des réunions mensuelles :

- pour comprendre les problématiques d'avancement des SIEG ;
- pour faciliter la discussion entre le pôle et le Service Instructeur pour aider à la constitution des bilans et des remontées de paiements : Cela aboutit au dépôt des soldes des opérations des SIEG 2015-2017 fin

2019 pour un traitement par le service instructeur début 2020 ;

· et pour aider le service à modifier les procédures de passation de prestation de formations.

Concernant les deux derniers points, le service évaluation a travaillé avec la référente du pôle pour améliorer les outils de suivi des participants, ce qui a une incidence positive sur les remontées de paiements et la justification de l'atteinte des cibles ; et les services pilotage et instruction ont aidé le pôle formation à construire les marchés de formation afin de faciliter par la suite la transmission par les prestataires de l'ensemble des éléments nécessaire à la justification des dépenses.

Ce travail s'est avéré aussi utile pour faciliter l'articulation du PO FEDER-FSE avec le pacte ultramarin d'investissement dans les compétences – 2019 /2022.

1. Un bilan positif même si des efforts doivent être encore poursuivis

Le bilan de l'année 2019 est positif en termes d'atteinte des objectifs de programmation et de paiement notamment compte tenu des mesures prises pour améliorer les effectifs des départements instruction et gestion du PAE. Néanmoins sur le ratio « volume d'activité/ effectifs PAE » l'activité reste très importante. Une plus grande coordination et partage de l'instruction des dossiers avec les services métiers de la CTG agissant en co-financeurs des projets devrait permettre d'améliorer encore la productivité sur les dossiers.

Aussi, il conviendra de faire preuve d'anticipation et d'adaptation pour préparer la fin de gestion, maintenir un bon niveau de programmation et permettre l'évitement du DO pour l'ensemble des fonds. Il serait intéressant de mettre en place des réunions de priorisation avec l'ensemble des partenaires au plus tôt. Aussi, les travaux d'élaboration des prochains programmes ont débuté. Par conséquent, il s'agira de mener à bien ces chantiers en parallèle.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
Transport en commun en site propre	2019FR16RFMP001	Notification/soumission à la CE prévue	0,00	0,00	2015, T3	1 oct. 2015	2016, T2	2022, trimestre 4	3 - 4e	0,00	Passation des marchés	<p>En juillet 2019, la CACL a respecté son calendrier en déposant le Dossier environnemental unique à l'autorité environnementale ; dans un objectif d'obtenir en avril 2020 la décision d'utilité publique (DUP) : condition ex ante pour le dépôt de la demande de financement à la commission européenne.</p> <p>Autre avancée : en décembre 2019, la CACL a signé le marché de partenariat pour la construction des infrastructures et des équipements routiers nécessaires au fonctionnement du TCSP.</p>		<p>En juillet 2019, la CACL a respecté son calendrier en déposant le Dossier environnemental unique à l'autorité environnementale ; dans un objectif d'obtenir en avril 2020 la décision d'utilité publique (DUP) : condition ex ante pour le dépôt de la demande de financement à la commission européenne.</p> <p>Autre avancée : en décembre 2019, la CACL a signé le marché de partenariat pour la construction des infrastructures et des équipements routiers nécessaires au fonctionnement du TCSP.</p>

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

La CACL en accord avec les partenaires avaient reporté le début de l'opération ; ce qui avait abouti au phasage de l'opération entre les 2 programmes.

Avancement du projet :

En juillet 2019, la CACL a respecté son calendrier en déposant le Dossier environnemental unique à l'autorité environnementale ; dans un objectif d'obtenir en avril 2020 la décision d'utilité publique (DUP) : condition ex ante pour le dépôt de la demande de financement à la commission européenne.

Autre avancée : en décembre 2019, la CACL a signé le marché de partenariat pour la construction des infrastructures et des équipements routiers nécessaires au fonctionnement du TCSP.

Avancement de la demande de financement

Sur le dernier trimestre, l'équipe JASPERS et la CACL ont mis en place un rétroplanning pour s'assurer dès avril 2020 que le dossier soit complet ainsi que la demande de financement pour obtenir un avis favorable de la Commission d'ici juin 2020.

Indicateurs

Les indicateurs de cet OS ont été modifiés au cours de l'année 2017. Ainsi l'indicateur « d'Avancée du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) » pour l'OS7-2 a été substitué par le suivant : « Kilomètres de voirie réalisés dans le cadre du projet BHNS ». Par ailleurs, la valeur intermédiaire pour l'année 2018 pour cet indicateur est égale à 0. La valeur finale ciblée de 10,7 km ne sera pas atteinte sur ce programme, le nombre de kilomètres réalisés durant la phase 1 devra cependant porter l'indicateur à une valeur de 5,7 km à la fin de la programmation, les 5 km restant correspondant à la Phase 2 du projet qui ne sera réalisée que

sur la prochaine programmation. Par ailleurs, l'indicateur commun CO34 (Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre) de l'OS7 a été supprimé car il était difficile à quantifier sur le territoire, aucune structure ne pouvant fournir cette donnée.

Réserve de performance

Suite à l'exercice de la performance, la cible prévue sur le grand projet n'a pas été atteinte ayant pour conséquence la perte de la réserve de performance d'un montant de 2.9M€.

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUÉE, LES EXPERIMENTATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	10 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FSE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - DEPLOYER LES RESEAUX, LES USAGES ET LES CONTENUS NUMERIQUES
-----------------	---

--

Axe prioritaire	3 - PROMOUVOIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PAR DES INFRASTRUCTURES ADAPTEES
-----------------	--

--

Axe prioritaire	5 - AMELIORER L'ACCUEIL DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES SUR TOUT LE TERRITOIRE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - CONSTRUIRE ET AMELIORER LES INFRASTRUCTURES D'EDUCATION ET DE FORMATION
-----------------	---

--

Axe prioritaire	7 - FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DES PUBLICS ET EN ADEQUATION AVEC LE TISSU SOCIOECONOMIQUE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	8 - DIMINUER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERICITE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - METTRE EN ŒUVRE UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROFIT DU BENEFICIAIRE - FEDER
-----------------	--

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
3	1 643 865,41	3,54%
Total	1 643 865,41	0,42%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	29 sept. 2020	Résumé à l'intention des citoyens	Ares(2020)5126461	Résumé à l'intention des citoyens	30 sept. 2020	nguefore

